

COMMENT DEMANDER UNE BOURSE NATIONALE ?

Du 1^{er} septembre au 17 octobre 2024

Si je n'ai pas donné mon consentement à l'étude automatique de mon droit à bourse lors de l'inscription de mon enfant, je fais ma demande de bourse en ligne, même si mon enfant était boursier l'année dernière.

**DE QUOI AI-JE BESOIN POUR
MA DÉMARCHE EN LIGNE ?**
De l'identifiant et du mot de passe de mon compte ÉduConnect. Je peux aussi me connecter au moyen de FranceConnect. Plus d'informations au verso.

LES INDISPENSABLES POUR MA DEMANDE DE BOURSE EN LIGNE



Mon avis
d'imposition 2024
sur les revenus 2023
et celui de mon
concubin éventuel



L'identifiant et le mot de passe
→ de mon compte ÉduConnect
ou
→ mes codes pour me connecter
via FranceConnect

Plus d'informations au verso



Mon adresse
de messagerie
électronique

LE DÉROULEMENT DE MA DEMANDE

- 1 Je me connecte à **Scolarité Services** à l'adresse teleservices.education.gouv.fr**
grâce à mon compte ÉduConnect ou à FranceConnect
Je clique sur **Mes services/Demande de bourse** et j'arrive sur le service.
- 2 Je fais une demande pour :**
— mon enfant qui rentre en collège public ou en lycée public à la rentrée 2024 ;
— mon enfant, qu'il soit boursier ou non en 2023-2024, et déjà scolarisé en collège public ou en lycée public.
En une seule démarche, je peux faire ma demande pour tous mes enfants scolarisés dans le même établissement.
- 3 Je consulte le simulateur pour voir si j'ai droit à une bourse.**

Toute l'information sur education.gouv.fr/les-bourses-de-college-et-de-lycee

Si vous vous apercevez que vous avez fait de bonne foi une déclaration erronée, n'oubliez pas de la signaler à l'établissement. Vous avez le droit à l'erreur.

ÉduConnect

Activez votre compte ÉduConnect ou utilisez FranceConnect pour profiter du portail Scolarité Services.

À QUOI SERT ÉDUCONNECT ?

ÉduConnect est le compte qui permet d'accéder portail Scolarité Services et aux services numériques des écoles et des établissements pour suivre la scolarité de vos enfants.



Utilisez ce compte :

- 1 identifiant / 1 mot de passe pour tous vos enfants ;
- tout au long de leur scolarité (de l'école au lycée).

Accédez par exemple :

- aux démarches en ligne comme l'inscription au collège ou au lycée ;
- au livret scolaire de vos enfants ;
- à l'espace numérique de travail (ENT).

COMMENT ÇA MARCHE ?

Connectez-vous avec votre compte ÉduConnect ou avec FranceConnect sur teleservices.education.gouv.fr



1 Pour activer votre compte, vous avez besoin du numéro de téléphone portable donné lors de l'inscription de vos enfants.



2 Une fois que votre compte est activé, vous accédez aux services et démarches en ligne associés à chacun de vos enfants.

DES QUESTIONS ?

Si vous avez des questions sur votre connexion ou une démarche en ligne, la plateforme d'assistance nationale est à votre disposition.



En ligne à l'adresse :
assistance.teleservices.education.gouv.fr



Par téléphone au 0809 54 06 06
du lundi au vendredi de 8 h à 20 h
et le samedi de 8 h à 12 h (heure de Paris)
(prix d'un appel local)